

Menthonnex-en-Bornes Bulletin d'information Août 2017

SOMMAI	RE
是2000年1月1日	
EDITO	P. 3
VIE MUNICIPALE	P. 4 à 8
LIDBANISME	DO SAA
URBANISME	P. 9 à 11
VIE DU VILLAGE	P. 12 à 15
AU TEMPS PASSÉ	D 46 à 47
AU TEMPS PASSE	P. 16 à 17
ENFANCE - JEUNESSE	P. 18 à 20
VIE ASSOCIATIVE	P. 21 à 23
VIE ASSOCIATIVE	7.21 0 25
ENVIRONNEMENT	P. 24 à 25
LOISIRS	P. 26
THE PARTY OF THE P	
VIE ÉCONOMIQUE	P. 27
VIE PRATIQUE	P. 28 à 31
The Part of the Pa	
ETAT CIVIL	P. 32
INFOS PRATIQUES	P. 33 et 36
	The State of the S





Menthonnex au Temps Présent www.menthonnex-en-bornes.fr



Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Eurovia Alpes - agence d'Annecy

80, route des écoles - Brassilly - 74330 Poisy T/ 04 50 22 11 41 - F/ 04 50 22 56 43 - www.eurovia.fr





Ingénierie et conseil en Infrastructures Topographie et Détection de réseaux Conseil en environnement

45, rue du Val Vert - SEYNOD tél : 04.50.45.32.97 74600 ANNECY fax : 04.50.45.57.12

Site: www.geoprocess.fr - E-mail: annecy@geoprocess.fr



Chers Menthnalis,

L'évolution de notre département, et plus particulièrement de la zone frontalière, fait apparaître de nouveaux équilibres qui transforment notre paysage et bouleversent la vision que nous avons de nos villages. En effet, la relative bonne santé de la Suisse voisine et de la Haute-Savoie, au regard de la situation nationale, ainsi que la qualité de notre cadre de vie, attirent naturellement de plus en plus de monde.

Notre commune n'échappe pas à ce phénomène puisqu'au dernier recensement nous atteignons le pic historique de 1 073 habitants.

Certains craignent que nous devenions un village résidentiel dortoir... Certes, c'est un risque mais c'est sans compter sur le dynamisme et la détermination de vos élus et du tissu associatif qui s'attellent tous les jours à la tâche pour que Menthonnex demeure un centre de vie harmonieux, pour les anciens comme pour les jeunes, pour les vieilles familles d'autochtones comme pour les nouveaux arrivants. Il n'y a qu'à observer la qualité de nos infrastructures pour s'en convaincre.

Comme le temps transforme nos apparences, il modifie aussi la morphologie de notre village, mais n'altère en rien notre âme et la vigueur de notre esprit. Plutôt que de se lamenter, saisissons ce mouvement avec énergie et détermination afin de construire pour nos enfants un village de qualité où le « vivre ensemble » porte des valeurs humaines et respectueuses de l'environnement.

C'est en tout cas l'orientation que nous allons essayer de traduire dans notre futur Plan d'Urbanisme qui sera soumis à l'enquête publique cet automne.

Principaux chantiers mis en œuvre depuis l'an passé :

A propos du développement de nos infrastructures, permettez moi de vous rappeler les principaux chantiers mis en œuvre depuis l'an passé comme :

- la poursuite de l'ambitieux programme de renforcement et mise en souterrain des réseaux secs et l'anticipation du déploiement de la fibre optique en maîtrise d'ouvrage délégué avec le SYANE,
- la modernisation de notre voirie, des réseaux humides et de la mobilité douce (chemins piétonniers),
- l'aménagement du cimetière : voirie, columbarium, Jardin du Souvenir, ossuaire et stèle commémorative à nos Morts pour la France,

- le soutien aux activités scolaires et périscolaires ainsi que le développement d'infrastructures pour la petite enfance comme la création d'un centre de loisirs pour les quatre communes des Bornes à Villy le Bouveret,
- le démarrage du recalibrage de la Route de la Côte en collaboration avec le Département,
- la peinture de l'église.

D'autres projets sont en préparation :

- la mise aux normes et la rénovation énergétique de l'ensemble polyvalent (salle des fêtes, garderie, RAM),
- la mise en souterrain des réseaux secs du Murger ainsi que la dépose de la plupart des lignes aériennes en provenance de Villy,
- la mise en œuvre d'une opération groupée pour la mise en conformité des installations d'assainissement autonome,
- la finalisation du Plan Local d'Urbanisme.

Enfin, je ne terminerai pas cet éditorial sans vous recommander la lecture de « Menthonnex au fil du temps », la monographie de notre commune réalisée par le Professeur Dominique Bouverat et qui retrace l'évolution de notre village depuis l'époque gallo-romaine.

Je relève avec intérêt les conclusions de cet ouvrage sur une « qualité » des Menthnalis qui revient au fil des siècles, « l'esprit de Résistance ».

> A bonne entendeur, salut... Cordialement vôtre, Guy Demolis

Nous remercions chaleureusement les annonceurs qui nous permettent de publier gracieusement ce bulletin municipal.

Bulletin d'information Août 2017

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE 2016 RÉALISÉS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL

RÉALISÉS PAR LA COMMUNE	
• Cimetière (voirie, ossuaire, columbarium, jardin du souvenir, stèle)	23 937 €
 Voirie et sécurisation (Labrisée, Rippaz, Bastaly, Péguin, Reculaz, Petits-Pierres) 	93 889 €
• Réseaux humides (eau pluviale) (Labrisée, Bastaly, Margolliets)	16 227 €
• Réseaux secs	
 Moyenne tension Villy Menthonnex (Collaboration avec ENEDIS) 	76 665 €
° Participation aux travaux du SYANE (Les Maitres, Trosset, La Côte, Margolliets)	294 526 €
Bâtiments communaux	6 000 €
• Matériel	27 642 €
• Etudes et PLU	27 480 €
TOTAL	566 376 €

RÉALISÉS PAR	LA	COMMUNAUTÉ	DE
COMMUNES			

• Réseau d'eau pluviale du Chef-Lieu	15 444 €
• Station d'épuration	8 278 €
• Annexes sanitaires du PLU	4 266 €
• Travaux écoles	5 815 €
• Divers	610 €
TOTAL	34 413 €

RÉALISÉS PAR LE DÉPARTEMENT

• Recalibrage de la route de la Côte 45 000 €

RÉALISÉS PAR LE SYANE

Mise en souterrain des réseaux secs
 (BT, tél., fibre optique et renforcement du réseau moyenne tension)

 Route de la Côte (de Chez les Maitres à Margolliets)

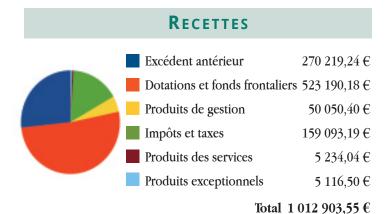
Rappelons que la quote-part de la commune s'élève à 294 526 €

BUDGET COMMUNAL (COMPTE DE GESTION 2016)

PETITE ENFANCE		SOCIAL	
Cantine & TAP	10 000 €	• ADMR	1 500 €
• Centre de Loisirs des Bornes	6 000 €	• SSIAD	400 €
• APE activités scolaires	4 500 €	Banque Alimentaire	200 €
Total	20 500 €	Stop alcool	200 €
		• 3 ^{ème} Âge	200 €
		Total	2 500 €

BUDGET COMMUNAL (COMPTE DE GESTION 2016)

FONCTIONNEMENT





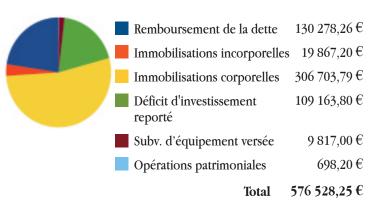
Total 935 198,66 €

INVESTISSEMENT

RECETTES Excédent capitalisé 109 163,80 € Dotations et taxes 127 503,66 € Subventions et participations 29 950,00 € Amortissement du SYANE 147 030,70 € Virement de la section 370 528,54 € fonctionnement Opérations patrimoniales 698,20 €

Total 784 874,90 €

DÉPENSES



Résultat de clôture au 31/12/2016 : + 286 051,54 €

ÉTAT DE LA DETTE AU 31/12/2016

• Crédit Agricole des Savoie 49 022,83 €

• Syane 1 654 881,47 €

Total 1 703 904,30 €

ANNUITÉS 2016

Capital 130 278,26 €
 Intérêts 66 732,42 €

Total 197 010,68 €

IMPÔTS LOCAUX

Les taux d'imposition des quatre taxes directes locales restent inchangés pour la part communale.

- Taxe d'habitation 5,72%
- Taxe foncière sur le bâti 3,72%
- Taxe foncière sur le non bâti 23,09%
- CFE (Taxe professionnelle) 8,42%

AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX DE 2016

- Approbation des comptes administratifs et de gestion de 2015.
- Vote des budgets et taux de fiscalité pour 2016.
- Attribution de subventions.
- Acquisition d'un véhicule utilitaire au prix de 13 000 € pour les services techniques.
- Demande de subventions au Département pour les travaux de voirie.
- Groupement de commandes avec des communes de la CCPC pour le marché de service relatif à l'élaboration du PLU et des annexes sanitaires.
- Adhésion à la charte régionale d'entretien des espaces publics zéro pesticide.
- Sollicitation du SYANE pour les travaux de renforcement et de mise en souterrain des réseaux secs de Chez Les Maîtres, Chez Trosset, La Côte et Margolliets.
- Fixation du tarif des encarts publicitaires dans le bulletin d'information.
- Modification des statuts de la CCPC relatifs à la construction du gymnase intercommunal.
- Approbation du dépôt de dossier et du plan de financement pour l'animation du projet agroenvironnemental et climatique.
- Institution du régime indemnitaire de la Fonction Publique Territoriale.
- Organisation du recensement de la population et recrutement des agents recenseurs.
- Indemnité de conseil du percepteur.
- Budget modificatif.
- Renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole (300 000 €).

- Réalisation d'un emprunt de 294 526 € auprès du SYANE pour financer le programme de travaux de 2016.
- Contrat de territoire du Plateau des Bornes et approbation du programme d'investissement 2017-2019.
- Avis favorable à l'implantation d'un pylône de téléphonie mobile sur le Plateau des Bornes.
- Avis défavorable au plan d'épandage des porcheries des Bornes au vu des risques sur le milieu aquatique.
- Organisation d'une journée de nettoyage de printemps en collaboration avec la CCPC.
- Rappel de la règlementation concernant l'assainissement non collectif et réflexion sur la mise en place d'une opération de réhabilitation groupée.
- Mise en souterrain du réseau électrique moyenne tension entre Villy et Menthonnex en collaboration avec ENEDIS.
- Déploiement de la fibre optique par le SYANE.
- Acquisition de matériel pour l'entretien des espaces verts.
- Mise en œuvre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.
- Organisation des commémorations du 11 novembre et du repas des anciens.
- Mise en œuvre d'actions pour réaliser des économies d'éclairage public (développement des lampes LED et diminution voire interruption de l'éclairage entre minuit et 5 heures sur certains secteurs).
- Débat, réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour enrayer la petite délinquance et la recrudescence des vols.
- Renouvellement du contrat d'assistance en urbanisme avec le cabinet EFU.



LE PERSONNEL

LE PERSONNEL COMMUNAL SALARIÉ DE LA MAIRIE

Martine BRAND

Secrétaire de mairie à plein temps depuis 2003.



Fabienne BOSSEZ 1

Agent technique 2/3 temps depuis 2008 chargée de la garderie périscolaire.

Didier DEMOLIS

Cantonnier à plein temps depuis 2003 chargé de la voirie et du déneigement.



Olivier CIZERON 2

Agent technique polyvalent à plein temps depuis 2016, non titulaire, chargé de l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts et intervenant à la cantine.

Les cantinières et assistantes périscolaires salariées de L'ASSOCIATION CANTINE-GARDERIE

Stéphanie TRANCHANT Gilliane BALMIER

Pascale DACO





5



CÉRÉMONIE DES VOEUX : UN MOMENT PRIVILÉGIÉ

Vendredi 27 janvier 2017, dans une salle polyvalente comble, le maire, Guy Démolis, entouré du conseil municipal, du personnel communal et des représentants de la vie associative, a présenté ses vœux à la population en présence de nombreux élus des communes environnantes et de la Communauté de Communes, dont son président Jean-Michel Combet, ainsi que Christelle Petex et Denis Duvernay, conseillers départementaux.

Après avoir fait le point sur les réalisations de 2016, le maire a présenté les principaux projets pour 2017 à savoir la poursuite de la mise en souterrain des réseaux secs, l'extension du réseau d'assainissement collectif du Chef-Lieu, la préservation des espaces naturels du Plateau des Bornes en collaboration avec Asters, la continuation du regoudronnage du réseau de voirie et le développement de sentiers de mobilité douce, la rénovation énergétique des bâtiments communaux, la mise en œuvre d'une opération groupée de réhabilitation des installations d'assainissement autonomes non conformes, ainsi que la finalisation du PLU en cours d'élaboration.

Le maire a aussi fait part de l'inquiétude du conseil municipal au sujet de l'implantation sur Évires (le Béné) d'une porcherie d'environ 2 000 porcs, dont le lisier serait en grande partie épandu sur Menthonnex, malgré les réserves émises par le commissaire enquêteur lors de l'enquête publique, eu égard à la sensibilité du milieu naturel et aux problèmes de voirie.



Guy Démolis fait le vœu que le monde agricole s'oriente vers une agriculture moins intensive, respectueuse de l'environnement, qui se consacre prioritairement au développement de la filière laitière et fromagère, des productions AOP à forte valeur ajoutée.

Enfin, il s'est indigné de la montée des incivilités, du vandalisme et des vols qui vont probablement inciter la municipalité à envisager l'implantation de la vidéo-surveillance.

Les représentants de la vie associative

- Olivier Chamot pour la Salévienne des Bornes
- Bernard Saillant pour le périscolaire
- Emmanuel Tissot pour le Comité des Fêtes
- Jean-Yves Henry pour l'ACSB
- Jocelyne Borne pour le 3^{ème} Âge

sont également intervenus pour présenter leurs activités.

Enfin, la soirée s'est prolongée autour du buffet préparé par le traiteur local.

2017 UNE ANNÉE D'ÉLECTIONS - LES RÉSULTATS DE NOTRE COMMUNE

PRÉSIDENTIELLES: 1^{ER} TOUR LE 23 AVRIL ET 2^{èME} TOUR LE 7 MAI

Résultat final: Emmanuel Macron 283 voix (63,31%) Marine Le Pen 164 voix (36,69%)

LÉGISLATIVES: 1er tour le 11 juin et 2ème tour le 18 juin

Résultat final: Martial Saddier 230 voix (68,45%) Guillaume Gibouin 106 voix (31,55%)

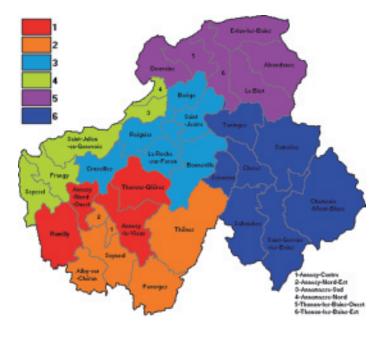
À l'occasion du renouvellement de juin 2017, Martial Saddier, le député sortant, qui est aussi Conseiller Régional, a été confirmé dans son poste avec 51,50 % des suffrages exprimés. Sa nouvelle suppléante, Christelle Petex, est conseillère départementale et Maire-Adjoint de Reignier.

Présentation de la 3^{ème} circonscription

Suite à la forte augmentation de la population française et en raison des disparités démographiques grandissantes entre les circonscriptions, une modification de la carte électorale a été ratifiée en 2010. Ce nouveau découpage, plus équitable, s'est fait à nombre constant de députés, c'est à dire 577 députés. La création de nouvelles circonscriptions est compensée par la suppression dans d'autres départements moins peuplés.



(c) Martial Saddier Christelle Petex



La Haute-Savoie ayant connu une importante croissance démographique, la population gagne un député supplémentaire. Une nouvelle circonscription est créée, les autres sont modifiées. La 3ème circonscription de Haute-Savoie fait partie de celles-ci: située au cœur du département, elle comprend trois cantons: Bonneville, La Roche sur Foron et Sciez. Allant de Cruseilles à la Vallée Verte en passant par le Pays Rochois, Reignier et le Faucigny, ce territoire niché au cœur de la Haute-Savoie compte plus de 110 000 habitants. Elle est riche de sites exceptionnels tels que le Plateau des Glières, le Parc

de Loisirs d'Andilly, le Plateau des Brasses et dispose de très beaux domaines pour le ski nordique (Plateau des Glières, Plateau de Solaison, Plaine Joux) et plusieurs stations familiales de moyenne montagne (Mont Saxonnex, Les Habères, Les Brasses).

Elle est également forte d'une agriculture de montagne de très grande qualité, reconnue pour ses productions laitières, fromagères, viticoles, fruitières et maraichères, la plupart étant labellisées AOC, AOP ou IGP tels que l'abondance, le reblochon, la tomme...

De plus, la 3^{ème} circonscription de Haute-Savoie dispose également d'un tissu industriel dynamique avec de nombreuses entreprises leaders dans le domaine du décolletage, de la mécanique, de la mécatronique et de la machine-outil, de l'aéronautique, l'agroalimentaire et de l'équipement à la personne.

En plus de ce tissu industriel fort et innovant, la 3^{ème} circonscription regroupe une importante proportion d'établissements artisanaux et commerciaux, essentiellement des commerces de proximité.

Enfin, la vitalité de l'agglomération franco-valdo-genevoise et sa proximité avec Genève contribuent indéniablement à faire de cette circonscription l'un des pôles économiques majeurs pour le département de la Haute-Savoie.

NOS LOGEMENTS À LOYERS MODÉRÉS

La commune de Menthonnex dispose de trente logements à loyers modérés, gérés par des bailleurs sociaux qui ont construit les bâtiments sur du terrain mis à disposition gracieusement par la collectivité, sous forme de bail emphytéotique.



LA RÉSIDENCE DE « CHEZ DUBLET » située 485 Route de Menthonnex, en aval de l'église, est un petit collectif de six logements (4 T3 et 2 T2) construit en 1990 et géré par Haute-Savoie Habitat.



Le Menthonay situé 66 Place de la Mairie, est un collectif de dix logements (3 T2, 5 T3, 2 T4) construit en 1998 par la SA Mont-Blanc avec deux commerces de proximité, le Bistrot et Groupama au rez de chaussée.



LE COTEAU DE MENTHONAY au 58 Place de la Mairie, livré en 2016 par la SA Mont-Blanc, est constitué de quatorze logements (6 T2, 7 T3, 1 T4).

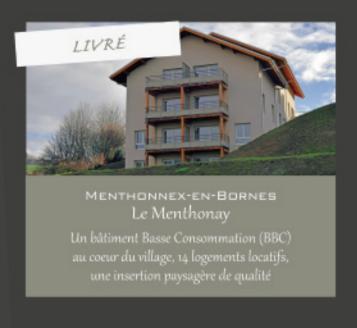
De surcroit, la commune a aménagé quatre logements (1 T1, 1 T2, 2 T3) dans l'ANCIEN PRESBY TÈRE, au-dessus de la mairie.

Tous ces logements sont à loyers modérés et sont soumis à conditions de ressources. Les demandes de réservation sont à retirer et à déposer en Mairie.



SA MONT-BLANC acteur social de l'Habitat

Nouvelles résidences au coeur du plateau des Bornes







www.samontblanc.com 04 50 88 54 02



ÉLABORATION DU PLU

Depuis le 27 mars 2017, les Plans d'Occupation des Sols (POS) sont caducs. En conséquence, la délivrance de toutes les autorisations d'urbanisme de notre commune relèvent du Règlement National d'Urbanisme (RNU) et sont obligatoirement soumises à l'approbation des Services de l'État.

Afin de pouvoir gérer au mieux sa politique urbanistique, la commune a délibéré le 21 septembre 2015 pour engager une procédure de révision du POS et d'élaboration d'un PLU afin de doter Menthonnex d'un document d'urbanisme adapté aux évolutions du contexte réglementaire, territorial, et à la vision de l'aménagement du territoire. Elle a fait appel à un cabinet spécialisé, Agence et Territoires (SARTORI) pour l'accompagner dans ce chantier. Le Conseil Municipal a souhaité promouvoir un certain nombre d'objectifs d'intérêt général fondés sur l'objectif principal d'un développement maîtrisé et adapté aux caractéristiques géoéconomiques de la commune :

- La vie et l'animation du village à conforter par le développement adapté des logements, des services, des équipements et de l'armature des espaces publics et collectifs.
- Un développement urbain à maîtriser, notamment dans les hameaux, en cohérence avec les perspectives d'évolution du territoire définis par le SCOT du Bassin Annécien, mais également au regard des capacités des réseaux divers, notamment l'assainissement, en mettant en adéquation le développement de l'urbanisation et la capacité de la commune et de la CCPC à réaliser des travaux de confortement de réseaux.
- Un potentiel économique à soutenir dans l'intérêt de la vie et de l'animation de la commune dans les domaines de l'agriculture, l'artisanat et les services à la population.
- Les activités agricoles à maintenir, dont il convient de soutenir la diversification mais aussi leurs rôles dans l'identité et la qualité du paysage communal, tout en prenant en compte le nécessaire développement démographique et économique de la commune.
- La protection de la ressource en eau du Plateau des Bornes ainsi que la mise en valeur des espaces naturels.
- L'évolution du cadre bâti et paysager encore de qualité à maîtriser, notamment par la valorisation du patrimoine rural.
- La prise en compte et la lutte contre les risques et nuisances.

L'élaboration d'un PLU est un chantier délicat, ponctué par de nombreuses réunions, où il faut fixer pour la décennie à venir le développement et l'aménagement de notre village, dans le respect des valeurs de développement durable (lois SRU, ALLUR, GRENELLES) ainsi que les orientations d'aménagement fixées par notre bassin de vie, le SCOT de la région annécienne.

Son élaboration s'effectue en plusieurs étapes qui expliquent sa durée :

- Diagnostic de la commune.
- Définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).
- Elaboration du Règlement de Zonage.
- Phases procédurales.

Deux réunions publiques ont eu lieu à la salle polyvalente :

- Le 21 octobre 2016 pour la présentation du diagnostic.
- Le 14 février 2017 avec le débat sur le PADD.



Enfin, le 20 mars 2017, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité le PADD.

Actuellement, le projet est soumis à la consultation des différents services et sera proposé à l'enquête publique en fin d'année 2017 et si tout se passe bien, la commune sera dotée d'un PLU courant 2018.

LES ORIENTATIONS DU PADD (PLAN D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)

		Renforcer la structure bâtie du Chef-lieu au profit de la qualité de vie des habitants de la commune.	
	Conforter la vie et l'animation du village en vue de garantir sa pérennité	Maintenir un cadre d'équipements publics et collectifs adapté au contexte communal.	
		Poursuivre et soutenir la diversification du logement en faveur de la dynamique sociale et générationnelle de la population.	
Axe 1 :		Maintenir la pérennité de l'activité agricole sur la commune.	
Œuvrer pour le maintien de l'animation et du lien social au village	Soutenir le développement d'une économie de proximité,	Soutenir une gestion raisonnée de la forêt.	
	au profit de l'animation du village	Favoriser l'implantation du commerce et des services, et soutenir le maintien de l'artisanat.	
		Promouvoir le développement du tourisme vert et des loisirs de plein air.	
	Repenser le développement	Organiser de manière économe et raisonnée le développement de l'urbanisation.	
	futur de l'urbanisation	Prendre part, au regard des possibilités et des caractéristiques de la commune, à la nécessaire évolution des modes de déplacement.	
		Préserver les fonctionnalités écologiques du territoire communal.	
Axe 2 : Préserver le cadre de vie	Préserver et valoriser le cadre environnemental de la commune	Œuvrer pour limiter les pollutions et les nuisances, et prendre en compte les risques naturels et technologiques.	
dans toutes ses composantes, facteur de la qualité de vie		Soutenir une gestion "raisonnée" de la ressource, et promouvoir les économies d'énergie.	
et de l'attractivité de MENTHONNEX	Maitriser l'évolution du paysage, afin de sauvegarder le caractère	Préserver le paysage rural des Bornes dans toutes ses composantes.	
	rural de la commune	Permettre la valorisation du patrimoine architectural et rural.	

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COMMUNE

SUPERFICIE: 848 HA

- 80% en zone agricole
- 15% en zone boisée ou naturelle
 - 5% en zone urbanisée



400 résidences principales

LOGEMENTS:

- 400 residences principale
- 40 résidences secondaires
- 360 maisons individuelles
- 80 appartements



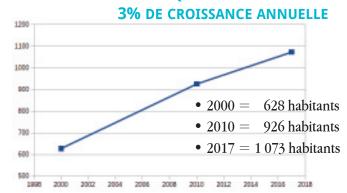
POPULATION: 1073 HABITANTS



- 26% de 20 à 39 ans
- 28% de 40 à 59 ans
- 14% de 60 à 74 ans
- 7% de 75 ans et plus



ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE:



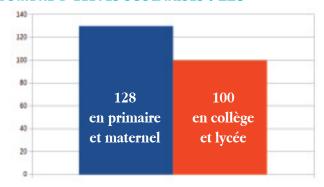
POPULATION ACTIVE: 558 HABITANTS EN ACTIVITÉ (*)





(*) Environ une centaine de personnes travaillent sur la commune et plus de 300 en Suisse.

Nombre d'élèves scolarisés: 228



CIMETIÈRE COMMUNAL

La municipalité vient de faire installer un columbarium avec jardin du souvenir dans le cimetière communal ainsi qu'un ossuaire servant à recueillir les ossements des tombes qui pourraient être relevées.

- Le Conseil Municipal a fixé le tarif de la concession trentenaire dans le columbarium à 600 €, incluant le gravage des noms et dates.
- Le dépôt de cendres dans le jardin du Souvenir est gratuit, à charge le gravage des noms uniquement.
- Les concessions trentenaires des tombes dans le cimetière restent quant à elles fixées à 150 €.





Vous pouvez contacter l'adjoint en charge du cimetière, Olivier Chamot, pour toute demande.

Nous avons également installé ce printemps, dans le cimetière, une stèle à la mémoire de nos Morts pour la France de notre village. Cette stèle reprend les noms présents sur le Monument aux Morts. Il s'agit d'un nouvel hommage que nous tenions à leur rendre.

90 ANS DE SOLANGE

Le 10 juin dernier, Solange Jacquemoud, née Maulet le 17 juin 1927 à Évires, fêtait avec une semaine d'avance ses 90 ans à l'Auberge des Bornes.

En plus de sa famille, des voisins et amis étaient aussi de la fête. Ses deux classardes, Cécile Duret (née le même jour et la même année) et Adine Barbet, avaient également répondu à l'invitation de Solange.

A l'issue d'un copieux repas, la quarantaine de convives applaudirent chaleureusement Solange au moment de souffler ses 90 bougies.

Louis Jacquemoud



De gauche à droite : Adine Barbet, Cécile Duret, Albert (son fils), le maire Guy Démolis, Solange, Elisa Maulet (sa belle sœur 97 ans), Georgette Delavenay (sa sœur ainée 94 ans)

COMMÉMORATIONS DU 11 NOVEMBRE 2016 ET REPAS DES ANCIENS

Pour cette année 2016, Menthonnex était chargée de l'organisation des commémorations officielles ainsi que du repas des anciens.

Un nombre important d'habitants de nos communes ainsi que les Anciens Combattants accompagnaient les enfants des écoles afin de rendre hommage à nos Morts pour la France. Nous saluons également la présence de représentants des pompiers et de la gendarmerie de Cruseilles.

Le traditionnel dépôt de gerbe par les maires des deux communes accompagnés de deux jeunes précéda les différents discours puis ce fut la Sonnerie aux Morts et enfin la longue liste de nos Morts pour la France a été égrenée.

Les enfants des deux écoles ont à leur tour rendu leur hommage en interprétant les chants de « La Marseillaise », de l'émouvant « Chant des Partisans » et de notre traditionnel « Allobroges ». Quelques lettres de Poilus furent également lues et les enfants, à leur tour, déposèrent leurs roses au pied du Monument. Nous les félicitons ainsi que leurs enseignants pour ce beau et important travail de mémoire.





Les anciens des deux villages se sont ensuite retrouvés dans notre salle communale, soit une centaine de personnes, pour le traditionnel repas. Cet instant privilégié permet à certains de se retrouver au moins une fois l'an car tous n'habitent pas nos villages. Ce rendez-vous est sacré et personne ne le manquerait, sous aucun prétexte! Quoi de plus agréable que se remémorer et échanger souvenirs et anecdotes autour d'un repas. Guy Demolis et Jean-Marc Bouchet n'ont pas manqué de remercier les doyens des deux communes présents pour l'occasion, dont l'ancien maire de Menthonnex, Sylvain Duret 94 ans, Renée Bochet 94 ans, Henri Chovelon 92 ans, Madeleine Sallaz 89 ans et François Tissot 88 ans.

Rendez-vous est pris pour novembre 2017, cette fois à Villy-le-Bouveret.

VIE DU VILLAGE

VISITE DU PÈRE NOËL

Par une belle journée ensoleillée de décembre 2016, Menthonnex-en-Bornes a reçu la visite du Père Noël. Après avoir dit bonjour aux enfants du RAM et de la cantine, il a posé avec les commerçants du village.

L'avez-vous croisé?













DÉCÈS DE DEUX NONAGÉNAIRES

JULIE BONIER



Julie Bonier, doyenne de Menthonnex-en-Bornes, est décédée dans sa 98e année.

Née le 4 juin 1919 de parents agriculteurs qui eurent cinq enfants (son père fut blessé à la guerre de 1914), comme tous les gosses de cette époque, elle commença à travailler très tôt. Étant jeune, Julie allait souvent vendanger à Cologny en Suisse pour gagner un peu d'argent, elle allait aussi régulièrement à pied ramasser des framboises au Salève. Pendant la guerre 1939-1945, deux de ses frères ont été faits prisonniers. Elle a tenu la ferme seule avec sa mère.

Puis Julie rencontra Joseph, ils se marièrent en 1948 et allèrent habiter "Chez Bonier" dans la ferme paternelle où Joseph était à la fois agriculteur, menuisier, charpentier, cordonnier et tisserand. Julie donna naissance à Chantal et Marie-France.

Selon Julie, interviewée en 2014, « ils avaient quelques vaches! La vie était plus dure qu'aujourd'hui, ils travaillaient beaucoup. Les gens n'avaient rien, mais ils étaient heureux comme ça. Quand la batteuse venait, tout le monde venait s'aider. On labourait les champs avec des boeufs, on lavait le linge au bassin, on tuait le cochon, on faisait notre beurre nous-mêmes. »

Julie parlait encore bien sûr le patois mais regrettait que ceux qui venaient la voir ne le parlaient pas !

Une vie bien remplie et qui a mené Julie Bonier à être la doyenne de Menthonnex-en-Bornes.

HENRI CHOVELON



Né le 22 octobre 1924, Henri Chovelon vient de nous quitter à l'âge de 93 ans. Décédé à Marseille suite à un AVC, ses cendres ont été déposées dernièrement dans le caveau familial au cimetière de Menthonnex-en-Bornes en présence de sa grande famille, de son épouse Renée âgée de 95 ans, de ses amis et voisins de Haute-Savoie. Lors de la cérémonie religieuse, ses enfants et petits-enfants lui ont rendu un touchant témoignage en évoquant une vie exemplaire et bien remplie. Notre journal avait fait l'écho en 2014 de ses noces de platine (70 ans de mariage) et en 2004 de ses noces de diamant déjà fêtées à Menthonnex.

En 1944 il épousait Renée Bochet, originaire de Menthonnex.

Pris dans une rafle des allemands sur la Canebière, Henri arrivait à s'enfuir avec la complicité d'un gendarme.

C'est en 1948 qu'Henri allait s'installer dans la boucherie familiale. Le foyer allait s'agrandir avec la naissance de deux garçons Alain et Pierre, puis de deux filles Andrée et Anne Marie. Artisan Boucher, il fut élu à la chambre de commerce, membre de la CGPME, de la SODAG pour mener un combat d'avant-garde pour défendre et protéger l'artisanat face à l'ouverture des grandes surfaces. Passionné d'escalade et de montagne, Henri attrapait le virus de Menthonnex où il restaurait la ferme de Paul Bochet au lieu dit la Caserne. Il alternait ses jours en Haute-Savoie pour la montagne ; Marseille où il aimait retourner à la boucherie reprise par son fils Pierre ; Saint Tropez pour la mer, la plongée et le bateau. En lui rendant hommage son épouse Renée, toujours bon pied, bon œil, témoignait qu'Henri avait su fonder une famille très unie à l'image d'une cordée où tout le monde est solidaire.

L'ANTENNE DE LA SALÉVIENNE DU PLATEAU DES BORNES A SOUFFLÉ SA PREMIÈRE BOUGIE

Le XX^e siècle est un siècle où nous sommes passés de la bougie à la lumière des leds, de la plume à internet et malgré ces belles inventions, l'histoire locale est en train de se perdre. Les écrits et les photographies disparaissent dans le Cloud ou dans les poubelles. Les anciens papiers sont soigneusement cachés dans les greniers où ils se détériorent à cause de l'humidité et des champignons. On les garde avec soin, des fois qu'ils aient une valeur monétaire quelconque ou qu'ils relatent un terrifiant secret familial. Lorsque les nouveaux acquéreurs ou les héritiers prennent possession de la maison, les papiers, les photographies, les souvenirs familiaux si soigneusement cachés, sortent de leur pénombre pour se faire engloutir par les bennes à ordures ou dévorés par le feu. C'est ainsi que chaque année, disparaissent des documents sans aucune valeur marchande, précieux uniquement pour les renseignements qu'ils fournissent.

Les données historiques sont manipulées et les fausses informations circulent de plus en plus.

J'ai eu dernièrement la bonne surprise de lire sur un rapport officiel de notre administration que l'église de Vovray datait du VIII^e siècle. Pas mal pour une église entièrement reconstruite en 1841!

Afin d'arrêter cette hémorragie d'informations, nous avons constitué avec quelques passionnés et amoureux de leurs villages une section de La Salévienne dédiée au Plateau des Bornes.

Nous avons maintenu les réunions « Dons de mémoire » malgré le départ de La Renée, de Bernard et de Robert, trois de nos fidèles. N'ayant plus personne aux réunions au Sappey et à Vovray, nous avons décidé de faire des réunions uniques pour tout le plateau à Menthonnex.

Nous avons nos fidèles qui aiment ces après-midis consacrés à leur village et malgré la faible participation actuelle, nous maintenons cette activité.

Dominique Bouverat, l'auteur du livre sur Menthonnex, a pu puiser dans les récits de nos participants pour étayer de témoignages son livre sur la commune de Menthonnex.

Cette année, nous avons élargi nos activités à la généalogie. Grâce à Olivier Chamot, nous apprenons à gérer l'informatique et les documents anciens pour établir les arbres généalogiques de nos familles. C'est aussi à Menthonnex que la Salévienne a réalisé son après-midi patois, où nous avons présenté le patois « on line », une manière simple d'apprendre facilement cette langue si usitée autrefois. Cet outil peut être utilisé par tous et gratuitement.

www.la-salevienne.org/dialecte.php www.francoprovencal.online



Pour mémoire, La Salévienne fait partie des sociétés savantes de Savoie. Depuis trente-trois ans elle s'active pour faire connaître par ses écrits et ses conférences l'histoire du comté du Genevois et de la Savoie en général.

Toujours fidèles aux objectifs de La Salévienne, nous continuons à diffuser l'histoire locale et protéger le patrimoine avec nos moyens. Des idées nous en avons plein la tête, mais nous manquons tous cruellement de temps et de bras pour les réaliser sur du court terme.

Pas besoin d'avoir de super diplômes en histoire pour nous rejoindre, une passion pour le Plateau des Bornes, de la curiosité et de l'envie, un brin de folie, de l'audace, de la patience et de la créativité suffiront amplement à réaliser les objectifs de La Salévienne.

Nathalie DEBIZE

Présidente de la section de La Salévienne du plateau des Bornes

20 06 69 46 18 91

debizenath@gmail.com

www.la-salevienne.org

MENTHONNEX-EN-BORNES A SON LIVRE D'HISTOIRE



Le vendredi 30 juin, une soirée-dédicace était organisée à la salle des fêtes de Menthonnex-en-Bornes à l'occasion de la sortie de l'ouvrage « Menthonnex-en-Bornes au fil du temps », une solide monographie communale illustrée de 497 pages. Ce travail fait la part belle à la vie quotidienne des habitants à diverses époques, aux questions démographiques, sociales, économiques et à tout ce qui se rapporte aux mentalités. Malgré les rares vestiges archéologiques, des hypothèses sont envisagées au sujet de l'occupation humaine de ce territoire aux temps les plus anciens.

L'auteur, Dominique Bouverat, enseignant à Thonon-les-Bains et docteur en histoire, a d'abord proposé à son auditoire une petite conférence sur le thème des origines de la commune, assortie d'un diaporama. Dans sa présentation, il a notamment évoqué les domaines gallo-romains présents sur le territoire, dont celui de l'ancêtre éponyme, Mento, mais aussi la famille noble de Menthonay, les maisons fortes du lieu, les vicissitudes de la paroisse, etc.

Il a insisté sur l'esprit de résistance qui anime les Menthnalis depuis des siècles. Ces derniers ont lutté contre une nature rude pour en extraire péniblement le pain quotidien. Ils ont mené régulièrement une lutte sourde pour se soustraire à l'oppression des seigneurs ou des forces d'occupation successives. Quelques figures locales illustrent cette combativité : le curé Tessier sous le Directoire, l'héroïque abbé François-Elie Duret durant la Grande Guerre, le jeune Aimé Demolis tué par la Milice alors qu'il montait à Glières, etc.

Le maire, Guy Demolis, qui a soutenu le projet, a ensuite remercié l'auteur au nom des habitants et de la municipalité. Enfin, les personnes présentes ont participé au verre de l'amitié et ont pu échanger avec Dominique Bouverat, qui a signé de nombreuses dédicaces.

ENFANCE - JEUNESSE

LES ASSISTANTES MATERNELLES DU VILLAGE

AGASSANT Lydie

154 Allée du Clos Bellevue 06 89 09 32 33

BARGIN Cynthia

279 rte de Chez Bastaly 04 50 45 83 53

BONTHONNOU Nathalie

174 rte de Menthonnex 04 50 68 77 64

BURFIN Valérie

40 Allée des Margolliets 04 50 23 46 49

CORDEL Vanessa

213 chemin de chez Trosset 07 71 03 54 69

• DEMOLIS Dominique

828 rte de la Rippaz 04 50 68 05 56

• GUILLAUME Véronique

372 rte de la Côte 04 50 68 43 19 - 06 31 25 48 34

GURTNER Nathalie

72 Route de chez les Maîtres 04 50 68 34 55

ROSSET Maryline

1050 rte de la Rippaz 04 50 68 09 18

TISSOT Sylvie

1583 rte des Bornes 04 50 77 31 71

VILLAR Monique

135 Chemin de Chez Bonier 04 50 68 40 42

Retrouvez la liste des assistantes maternelles de Villy-le-Bouveret sur www.villylebouveret.fr

La plupart de ces « nounous » se retrouvent plusieurs fois par semaine au « Relais d'Assistantes Maternelles » mis à disposition par la commune, dans un local de l'Espace Polyvalent.

ÉCOLE: RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

Depuis 2014, le calendrier scolaire est réparti sur 4,5 jours. L'objectif de cette réforme était de réduire le temps de l'enfant à l'école et de mieux profiter des moments les plus bénéfiques pour les apprentissages scolaires (le matin). Cette réforme se traduisait par l'organisation, par les communes, de temps d'activité périscolaires durant 45 minutes par jour. Dans les faits, cette réforme était totalement inadaptée pour les enfants des classes de maternelles, qui, en fonction des horaires des transports scolaires, ne bénéficiaient d'aucune diminution du temps passé dans le cadre de l'école, et devaient en plus être présent une demie journée de plus, le mercredi matin. Par ailleurs, si cette réforme pouvait être envisagée dans les villes d'une certaine taille disposant de ressources associatives, culturelles ou sportives, elle était totalement inapplicable dans les milieux ruraux isolés. Comment trouver des intervenants pouvant se déplacer pour 45 minutes.

Le 27 juillet un décret gouvernemental a ouvert la possibilité de revenir à une semaine de 4 jours. Les communes de la Communauté de communes du pays de Cruseilles se sont toutes prononcées pour un retour à la semaine de 4 jours

ÉCOLE DE MENTHONNEX-EN-BORNES



6 04 50 68 05 62

ce.0740202T@ac-grenoble.fr

dès la rentrée prochaine. Après l'accord du Directeur académique de l'éducation nationale, les enfants verront donc leur temps scolaire répartis sur 8 demi-journées au lieu de 9, plus aucune activité scolaire n'ayant lieu le mercredi matin. Les horaires de transport resteront inchangés. Le centre de loisirs des bornes accueillera les enfants le mercredi toute la journée si nécessaire. Nous nous réjouissons de ce retour à un rythme mieux adapté aux enfants de maternelles.

La garderie continuera d'assurer la prise en charge des enfants le matin de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Rentrée scolaire 2017

La rentrée scolaire se déroulera le lundi 4 septembre.

Les élèves auront classe les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

HORAIRES SCOLAIRES

Villy le Bouveret

8h45 - 11h45 / 13h25 - 16h25 Accueil 10 minutes avant, à 8h35 et 13h15

Menthonnex en Bornes

8h40 - 11h40 / 13h30 - 16h30 Accueil 10 minutes avant, à 8h30 et 13h20

CANTINE ET GARDERIE PÉRISCOLAIRES

« L' Association Cantine et Garderie » accueille les enfants de l'école maternelle et CP de Menthonnex-en-Bornes et Villy le Bouveret durant les temps périscolaires.

Ces quelques lignes pour mieux savoir ce qu'ils y ont vécu durant l'année scolaire 2016-2017...

L'accueil se fait au sein de la garderie (bâtiment de l'ancienne école) et de la nouvelle cantine situées juste en face de l'école.

L'équipe constituée de 5 personnes intervient durant les moments qui entourent les temps scolaires. De 7h30 à 8h30, deux personnes assurent la garderie.

A 8h30, les enfants sont acheminés en classe et les inscriptions sont prises pour la cantine.

A 11h40, à l'heure où les estomacs crient famine, 4 personnes entourent la prise de repas. Les plus petits sont servis. Les plus grands, en route vers l'autonomie, se servent et débarrassent.

Arrive alors un temps de jeu libre, sous le regard attentif d'une partie de la même équipe. Pour les plus jeunes, il est temps de se poser pour la sieste avec l'autre partie de l'équipe.

Il est 13h20. Les enseignants prennent alors le relais et l'équipe de l'ACGS prend soin de préparer les locaux de la cantine pour le lendemain.

A 15h40, les enfants qui sont restés aux TAP (temps d'accueil périscolaires) ont un temps d'activité avec notre équipe. Durant cette période, l'on favorise le développement personnel de l'enfant, sa sensibilité, ses aptitudes intellectuelles et physiques, ainsi que son épanouissement et son implication dans la vie en collectivité.

Ainsi, alternent, jeux collectifs dirigés ou libres, jeux de rue, de ballon, d'éveil musical, soutenus, encouragés, enrichis par l'intervention de l'adulte. D'autres projets à plus long terme comme les « Incroyables comestibles » ont vu le jour cette année. Ce premier juin, les parents ont pu découvrir un petit jardin d'aromates semés et plantés par les enfants juste à côté de la garderie et déguster des recettes mitonnées par les

« Marmitons » en herbe. Petit jardin en libre service pour tous.

Les enfants prennent le goûter puis c'est la garderie qui ouvre ses portes de 16h30 à 18h30.

A la garderie, on y joue, parfois dehors quand le temps le permet, avec du matériel de motricité. Avec des jeux de société, d'imitation. On colorie, découpe, on y bricole pour soi, pour maman, pour papa. On y fait la cuisine avec l'atelier « Marmitons ». On prend soin de soi et on fait de l'expression artistique dans un grand cahier créatif.

Et parfois on s'offre une journée d'aventure, avec « Bornes Lanta » par exemple.

Par une belle après midi d'avril, dans les belles prairies du plateau des Bornes, les courageux participants à l'expérience ont relevé les défis qui leur étaient proposés : adresse, souplesse, parcours d'obstacle par équipe. L' apothéose de ce moment de jeu et de bonne humeur : une chasse aux œufs à l'oratoire Saint Roch.

Mi-juin, la garderie se métamorphose : « Menthonnex-Plage » prend ses quartiers d'été sur notre pelouse le temps d'un après-midi. Sur le sable et sous les parasols, bercés par la musique des vahinés, les enfants ont pu s'essayer au limbo et à un concours de lancer de tongs ! Ce fut un moment d'amusement exceptionnel pour nos vacanciers.

L'équipe travaille à un accueil varié pour des moments de qualité pour l'enfant, en veillant à ses besoins et à ce qu'il prenne du plaisir durant ces temps périscolaires.



À LA RENTRÉE 2017

GARDERIE DE MENTHONNEX EN BORNES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30 - 8h30 / 16h30 - 18h30

GARDERIE DE VILLY-LE-BOUVERET

Lundi, mardi, jeudi, vendredi 7h30 - 8h35 / 16h25 - 18h30

CENTRE DE LOISIRS DES BORNES

Comme vous le savez, le Centre de Loisirs des Bornes a ouvert en septembre 2015 à Villy le Bouveret pour répondre aux besoins des familles des 4 communes, pour tout enfant de 3 à 11 ans.

L'accueil de loisirs est géré par l'association Graines de Favis. La 1ère année, il a ouvert tous les mercredis après-midi durant la période scolaire et la moitié des vacances scolaires. Depuis janvier 2017, le centre accueille les enfants toute l'année, sauf la dernière semaine d'août et la dernière semaine de décembre.

Les enfants peuvent s'épanouir à travers des animations riches et variées, proposées par l'équipe d'animateurs motivés et impliqués.

Ils peuvent ainsi participer à des ateliers manuels ou culturels, des jeux collectifs ou sportifs ou des sorties surprises inattendues.

Au mois de juillet, nous sommes repartis pour une 2ème édition "Fort des Bornes" où les enfants ont découvert de nouvelles épreuves sportives, d'adresse et de stratégie pour remporter toujours plus de pièces d'or....

Au mois d'août, les enfants ont plongé successivement dans le monde de la Préhistoire, des Chevaliers à la conquête des Bornes, des Indiens et enfin des Cowboys qui envahissent notre territoire...

Notre objectif est que chaque enfant trouve sa place au sein de notre structure et qu'il soit enthousiaste pour revenir régulièrement.

Et là, nous, animateurs, savons que nous avons réussi notre mission quand l'enfant est épanoui et heureux.

A très bientôt donc, pour de nouvelles aventures entre copains !!!

Maryse GERMAIN







04 50 45 70 85



centredeloisirsdesbornes@orange.fr

55 Chemin de l'école, 74350 Villy-le-Bouveret





HORAIRES D'OUVERTURE

- De 7h30 à 18h30 pendant les vacances.
- 3 formules possibles le mercredi :

o Matinée : 7h30-13h00 avec repas o Après midi : 13h30h - 18h30 sans repas

o Journée complète: 7h30 - 18h30 avec repas

INSCRIPTION

Tous les renseignements et documents pour l'inscription peuvent se télécharger sur les sites internet des mairies. Il convient ensuite de retourner le dossier complet :

- par mail à centredeloisirsdesbornes@orange.fr ou
- par poste au Centre de Loisirs

55 ch de l'école

74350 VILLY LE BOUVERET

L'HARMONICA À MENTHONNEX

Voilà une dizaine d'années bientôt, une (petite) poignée de joueurs de « musique à bouche » encore timide sollicitait l'aide avisée d'un harmoniciste local, Gilbert, plutôt virtuose quant à lui, dans le but d'améliorer la pratique de cet instrument.

Progressivement la troupe s'est étoffée pour atteindre actuellement une quinzaine d'exécutants, issus de plusieurs communes environnantes. Les répétitions ont quitté le haut d'Évires pour s'installer plus au large dans les locaux mis à disposition au chef-lieu par la mairie de Menthonnex. C'est l'occasion de remercier la municipalité pour son accueil. Par ailleurs, le groupe est heureux et honoré d'animer chaque année la cérémonie des vœux du maire, à la salle polyvalente.





La musique est là pour être partagée ; ainsi et pour la troisième année déjà, les enfants de l'école primaire qui le souhaitaient ont pu profiter de séances d'initiations, sous la conduite de Robert, chaque vendredi de 16h30 à 17h30. Les progrès ne se sont pas fait attendre, les premières mélodies ont fleuri.



Vous pouvez rencontrer les participants lors des séances de travail, dès 18h, le mardi pour débutants et intermédiaires, le vendredi pour les plus confirmés. L'harmonica, avec sa sonorité particulière, permet d'aborder tous les genres musicaux : traditionnels, country, blues, celtique et bien sûr aussi nos chants savoyards.

Rigueur et précision dans la technique d'exécution, convivialité, partage et plaisir de jouer ensemble, caractérisent tout à fait la dynamique de ce groupe de musiciens amateurs et passionnés.

Harmonicalement vôtre.

QUADS DES BORNES: JOURNÉE DES CHEMINS

Chaque année, au printemps lors de la journée nationale des chemins, le club de quads des Bornes participe à la réouverture d'un chemin sur une commune des Bornes. Cette année, nous avons déboisé le chemin de Chez Gatillon. Les arbustes ont été coupés et broyés sur place de chaque coté du chemin. Le fossé a été néttoyé pour éviter que l'eau s'écoule sur le chemin.

Merci à l'entreprise "Les Jardins du Salève" pour le prêt du camion, du broyeur à végétaux et de la mini pelle.

Merci à la commune de Menthonnex pour le pique-nique du midi.

Éric Blandin



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE DE MENTHONNEX-EN-BORNES POUR UN MEILLEUR PARTAGE ET RESPECT DE LA NATURE

Après la Paroisse, la société de chasse de Menthonnex est la plus ancienne association de la Commune. Organisée en ACCA (Association Communale de Chasse Agréée) depuis 1968 par l'application de la Loi Verdeille, elle accueille tous les chasseurs de la commune, et organise la pratique de la chasse et la conservation du gibier, en respect des propriétés privées et des terrains agricoles, sur un territoire de 800 ha. A ce jour, elle comprend vingt membres, placés sous la responsabilité de Christian Chamot, élu Président depuis 2011.

Avec le printemps, les animaux entament leur période de reproduction. La chasse est bien entendu fermée depuis longtemps, mais la faune rencontre d'autres problèmes moins faciles à gérer : la divagation de nos animaux de compagnie. Sur le Plateau des Bornes, les promeneurs sont très nombreux à venir libérer leurs chiens, qui s'empressent de se dégourdir les pattes dans les bois et les champs. La présence de ces chiens effraie toute la faune : en effet, nos chers toutous se souviennent très rapidement de leur atavisme, et reprennent leurs réflexes endormis de chasseurs. Pour parer cet inconvénient, le Code de l'Environnement interdit la divagation des chiens et chats, en raison des problèmes de prédation sur les jeunes animaux encore sans défense. Ce règlement est renforcé, pour la Haute-Savoie, par un arrêté préfectoral qui précise l'interdiction de promener des chiens non tenus en laisse pendant la période du 15 avril au 30 juin. Localement, des Maires prennent un arrêté municipal, en raison de leur responsabilité en cas de dommages sur la voie publique. Les chasseurs invitent l'ensemble des promeneurs à tenir leurs chiens en laisse sur les sentiers de promenade jusqu'à la période de chasse, époque de l'année où tous les animaux sont suffisamment forts pour fuir efficacement.

La société de chasse a placé 80 ha du territoire communal en zone de non chasse, pour tenir compte de la tranquillité des habitants, et constituer des refuges pour le gibier.

Dernièrement, en respect de l'arrêté préfectoral sur la prévention de la sécurité, une douzaine de panneaux d'information sur les jours de chasse ont été disposés aux différents points d'accès au plateau : parking, piste agricole... Ces panneaux sont destinés à informer les promeneurs et autres usagers de la nature de la présence, ou pas, des chasseurs sur le territoire.



Un QR Code renvoyant vers une application téléphone mobile permet aux détenteurs de smartphones d'obtenir sur fond cartographique les zones où l'exercice de la chasse est limité, les jours de chasse par commune et d'autres informations utiles concernant la chasse. Cette démarche n'a d'autre but que de favoriser un meilleur partage de notre environnement commun, en complète transparence entre

tous les usagers, qu'ils soient habitants de la commune ou simples visiteurs.



Malheureusement, les chasseurs déplorent les cas de vandalisme dont les panneaux ont fait l'objet : bien que placés à plusieurs mètres de hauteur, certains ont été arrachés et jetés, d'autres vandalisés avec des inscriptions grossières, autant de dégradations qui portent préjudice à la sécurité des citoyens du plateau. En outre, les élus locaux ont reçu des courriers peu flatteurs envers les chasseurs, relevant des propos erronés et disproportionnés. L'ACCA, qui contribue activement et depuis longtemps à la préservation de la richesse biologique du plateau (gestion de la faune par plans de chasse, restauration des zones humides...) regrette ces incivilités préjudiciables à une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers du milieu naturel.

Le Président Chamot reste à la disposition de tout un chacun pour apporter toute précision utile sur le rôle des chasseurs et le fonctionnement de l'ACCA. A ce titre, des interventions sont possibles chez les particuliers ou agriculteurs pour régler des problèmes posés par certaines espèces comme les fouines, blaireaux, renard ou corneilles noires.

Fédération des chasseurs de Haute-Savoie : www.chasseurs74.fr Application Partage et Nature : www.partage-et-nature.fr

LE COMITÉ DES FÊTES

En ce milieu d'année 2017, le comité des fêtes profite de ce bulletin municipal pour faire un bilan des dernières activités réalisées et celles à venir.

• Le 24 septembre 2016 :

Soirée remerciements des bénévoles à l'agorespace Chez Bastaly.

- Le 12 février 2017 :
- Sortie de ski à la station des Portes du soleil.
- Le 26 mars 2017 :
- Sortie de ski à Val Thorens.
- Le 3,4 et 5 juin 2017 :

Sortie Feria à Vic-Fezensac dans le département du Gers.







Octobre (date à définir) : Soirée hypnose et mentalist

Nous vous rappelons que toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour apporter leur aide précieuse.

Festivement !!! E.T.

Contact: Henry Ornella 06 66 43 47 50



C'est sous un beau soleil, dans un cadre idyllique, que ce gîte a accueilli une trentaine de personnes pour fêter les férias de Vic-Fezensac.

Dans une ambiance survoltée, au son des bandas, la fête organisée sur 3 jours a tenu toutes ses promesses.

CLUB DE L'A.S. EVIRES

Depuis plus de 30 ans, le Club de l'A.S.EVIRES a toujours eu des relations privilégiées avec les communes de Menthonnexen-Bornes et Villy le Bouveret.

Mais ces 3 dernières années notre collaboration a pris une dimension supplémentaire. Ainsi sur 135 licenciés du club, 26 habitent Menthonnex.

Un nouveau terrain synthétique et la mise en place de « journée découverte » ont contribué à cette évolution. En échange la mairie met à disposition gratuitement sa salle des fêtes lors de manifestations.

Les parents, ainsi, trouvent une proximité qui réduit le temps de déplacement pour les matches et les entraînements.

Notre équipe de dirigeants bénévoles assure une formation de qualité dans un esprit convivial.

Pour preuve de la bonne intégration, cette année, 3 parents de Menthonnex ont rejoint l'équipe de dirigeants.

Pour la saison 2017/2018 qui débutera en septembre, le club est en mesure d'accueillir les enfants nés entre 2012 et 2005.



Vous pouvez prendre contact avec le club si vous souhaitez des informations complémentaires :

- **■** as-evires@lrafoot.org
- 07 89 37 38 28
- www.as-evires.footeo.com

MISE EN PLACE D'UN PROGRAMME LOCAL DE PRÉVENTION DES DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE



La loi Grenelle de l'environnement fait de la prévention de la production des déchets une priorité en imposant l'instauration d'un programme local de prévention. L'objectif à atteindre sur les ordures ménagères et assimilés (ordures ménagères, tris sélectifs) est

une réduction de 7% de ces déchets sur 5 ans. Ramené à notre collectivité, cela signifie que la quantité d'ordures ménagères collectée doit passer de 327 kg/habitant/an à 304 kg/habitant/an.

Ainsi, la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a souhaité s'inscrire dans un programme de prévention en conformité avec ces obligations réglementaires.

Un diagnostic initial du territoire, avec l'identification des gisements existants a été établi. A ce jour, un groupe de travail s'est constitué avec les services de la CCPC et les élus représentant des communes en commission « Développement Durable » pour dégager 12 actions sur 6 thématiques prédéfinies, qui seront mises en place sur une durée de 5 ans.

QUELQUES ACTIONS ONT DÉBUTÉ:

SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC À LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

- Elaborer une stratégie de communication.
- Communiquer auprès du grand public sur les thèmes et le programme de prévention.

RÉDUIRE LES DÉCHETS VERTS DES MÉNAGES ET DÉVELOPPER LE COMPOSTAGE

- Renforcer la promotion du compostage domestique auprès du grand public pour que ce geste devienne familier et ainsi réduire la quantité d'ordures ménagères de 40kg/foyer/an.
- Développer le compostage collectif.
 Donner la possibilité à la population logeant en immeuble, qui ne dispose pas de jardin, de pouvoir réduire la part des déchets organiques dans ses ordures ménagères, permettant ainsi de créer du lien avec ses voisins.

LES BOUCHONS 74

« Les Bouchons 74 » vous invitent à participer à cette immense collecte de solidarité qui permet d'acheter du matériel (amélioration des conditions de vie, handisport...) à des personnes en situation de handicap et d'apporter ponctuellement de l'aide à des associations en difficulté. L'association « Les Bouchons 74 » prête également du matériel pour les personnes en situation de handicap.



Cette action repose sur un « système D », 100 % bénévole.

Tous les fonds collectés à partir de la vente des bouchons en plastique sont destinés exclusivement au financement d'actions concrètes. Aucun prélèvement pour le budget de fonctionnement de l'association.

Les bouchons en plastique nous sont rachetés plus de 200 € la tonne en moyenne. Notre association présente un double intérêt : aspect solidarité/social et environnemental. www.bouchons74.org

Contact : MUSSET Hervé

06 66 26 88 48

QUE METTRE DANS LE CONTAINER?

Uniquement les bouchons en plastique ou en liège

Bouchons de bouteilles d'eau, de lait, sirop, jus de fruits, huile, vinaigre, lessives, produits ménagers, dentifrice, gel douche, couvercles de café, chocolat... bouchons de vin, liège ou plastique

> SURTOUT PAS DE COUVERCLES OU BOUCHONS EN MÉTAL!



Un grand merci à tous les bénévoles et à vous tous pour votre participation!

Merci à tous qui récupérez les bouchons et participez à cette grande chaîne de solidarité! Nous sommes reconnaissants envers toutes et tous, sans vous rien ne serait possible!

Et n'oubliez pas que les petites rivières font de grands fleuves... de bouchons bien sûr!

CONTRAT DE TERRITOIRE DU PLATEAU DES BORNES PHASE II

En 2015, dix communes se sont engagées dans un programme d'actions en faveur des milieux naturels du Plateau de Bornes. Sur Menthonnex-en-Bornes, la première phase 2015/2016 a permis de mettre en place des actions de gestion sur les marais de Mouille d'Arve, La Croix et Mouille Gonin. 2,2 hectares de prairie humide boisée ont été remis en lumière et entretenus.



www.asters.asso.fr



Prairie humide en bon état de conservation (Mouille d'Arve) Crédit photo Asters



Prairie humide boisée avant travaux de réouverture (Mouille d'Arve) Crédit photo Asters



Prairie humide juste après travaux de réouverture (Mouille d'Arve) Crédit photo Asters

Une deuxième phase 2017/2019 est en cours de mise en œuvre. Elle prévoit notamment la poursuite de la gestion des marais, avec l'implication d'agriculteurs, mais également tout un volet de sensibilisation avec l'élaboration d'outils pédagogiques. A titre d'exemple, une boucle de découverte sera aménagée sur Menthonnex-en-Bornes, au niveau du sentier de La Croix des Bornes. Cette boucle comportera plusieurs panneaux d'informations sur les paysages, la faune et la flore du Plateau. Un livret découverte, mettant en avant les richesses du plateau et quelques ballades, sera confectionné en 2018.

Pour la commune, les actions planifiées pour 2017-2019 sont :

- Gestion de zones humides remarquables (Marais de La Croix, Marais de Mouille Gonin, Marais de Mouille d'Arve).
- Lutte contre la prolifération des espèces végétales invasives (organisation d'une journée de formation à destination des agents communaux et des élus volontaires).
- Mise en place d'une brigade de volontaires bénévoles pour sensibiliser au respect des sentiers et chemins utilisés pour la fréquentation de véhicules.
- Organisation de trois évènements sur les marais et Paysages du Plateau des Bornes, (1^{er} juillet 2017, sortie à destination des parents d'élèves et élèves des écoles du plateau).
- Elaboration d'outils pédagogiques (panneaux de sensibilisation, livret découverte, outil pédagogique itinérant).

Les actions prévues sur les 3 ans sur l'ensemble des 10 communes du Plateau s'élèvent à 470 000 € TTC. Ces opérations sont soutenues financièrement par le Conseil Départemental de la Haute-Savoie et l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse. Le reste à charge pour la commune de Menthonnex-en-Bornes est de 6 689 € TTC.

Les correspondants pour la commune de Menthonnex-en-Bornes sont Mme Nathalie Henry et Mr Emmanuel Tissot

NOUVEAU LOGO

Un nouveau logo a spécialement été élaboré pour la démarche de territoire du Plateau des Bornes, en collaboration avec l'école de graphisme ARIES.



L'ambition de ce logo est de donner une identité forte au Plateau des Bornes. Le papillon souligne la beauté et la fragilité de la nature qu'il faut préserver. Son dessin est inspiré des espèces Maculinéa, emblématiques du Plateau des Bornes.

Son graphisme épuré et son orientation soulignent le dynamisme et le mouvement vers le futur.

Les traits symbolisent le projet commun. Ils soulignent le nom Plateau des Bornes pour mettre en valeur sa conviction. Les formes et couleurs rappellent également le plateau suspendu du territoire et la richesse des terres agricoles.

BOÎTE À LIVRES

Avez vous déjà vu ces mobiliers urbains, remplis de livres, à disposition des passants et des usagers du quartier? On en trouve près des écoles parfois, dans des places, au sein des villages, en ville... On passe à côté en se disant, « Oh c'est une chouette idée ça! ». Et on continue de marcher avec un petit sourire... Si vous n'en n'avez jamais vu, vous allez en voir, et si vous hésitiez à vous en servir vous allez pouvoir franchir le pas. Une boîte à livre a été mise en place à Menthonnex!

Qu'est-ce donc?

C'est un « mobilier urbain ». Une boîte. Une boîte étanche, à l'abri, et ouverte à tous. Elle renferme les livres qu'on veut bien y déposer. En échange, ou pas d'ailleurs, on en prend un. Pas besoin de s'inscrire. Pas besoin de paiement. On regarde, on dépose, on se sert. Ou juste on regarde et on se sert. Ou juste on dépose. Mais toujours des livres. Et seulement des livres.

ET QUI PEUT S'EN SERVIR?

Tout le monde. Cependant, la boîte étant placée à environ 1m10, il est préférable d'au moins atteindre cette taille afin d'y avoir accès. Sinon on peut toujours prendre son escabeau.

Où est-t-elle installée?

Elle est fixée au mur en face de la fontaine, entre mairie, boulangerie, jeux pour enfants, et école. Un lieu de passage, abrité de la neige en hiver et du soleil en été, pour que les livres ne soufrent pas de leur séjour en extérieur.



ET DONC COMMENT ÇA FONCTIONNE?

Vous ouvrez la boîte, prenez ou déposez un livre. Voilà pour la base. Pour optimiser un peu, à l'intérieur de la boîte, vous trouverez un petit carnet et un crayon. Si vous cherchez un livre, inscrivez le dans le carnet, peut-être que quelqu'un l'aura chez lui et le déposera dans la boîte. Et pour aller encore plus loin, et si ça fonctionne, nous créerons une page Facebook, ou un onglet sur le site de la ville, pour constituer un « carnet de commande numérique » et accueillir des idées d'amélioration, de suggestion... (Pourquoi pas une version enfants ? Pourquoi pas une version «outils » ?)

Je crois avoir tout dit... Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter de bonnes lectures.

Maud Courtault

LA BIBLIOTHÈQUE ET SON ESPACE MULTIMÉDIA

Vous n'avez pas d'ordinateur à la maison ou d'accès à Internet?

La Bibliothèque intercommunale André Dussollier à Cruseilles propose, en plus de son fonds de livres, revues et DVD documentaires, un service multimédia/informatique.

Equipée de deux postes informatiques, l'usager, abonné ou non à la bibliothèque, peut gratuitement accéder :

- à Internet,
- aux outils bureautiques (traitement de texte).

Et il peut utiliser les services suivants :

- scanner.
- imprimer (selon les tarifs en vigueur).

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE ANDRÉ DUSSOLLIER 44 rue des Grands Champs, 74350 Cruseilles

04 50 44 22 85



Lundi Mardi Mercredi Vendredi Samedi 9h-11h 16h-18h 10h-12h 15h-19h 9h30-12h30 14h-17h

ACTIVITÉS INDÉPENDANTES				
Mickaël BAFCOP	Informatique des Bornes	07 81 47 87 00		
 Sandrine BOCHET 	Création de sites internet	06 51 03 93 77		
Danielle BUATHIER	Protection des ondes électromagnétiques	06 58 42 52 44		
• Catherine DELEBECQ	Traduction	04 50 68 03 10		
 Pascale DACO 	Massages / Détente	06 65 98 08 12		
 Marie-Annick DEMOLIS 	Centre de soins naturels	06 64 33 43 73		
 Mélanie GASPERINI 	Décoration florale	06 63 91 62 03		
• Sylvie HUGHES	Masseur Relaxologue	06 50 90 61 90		
• Isabelle LIEGEY	Lingerie – Prêt à porter	06 65 39 91 67		
• Raymi PHENIX	Hypnose – Coaching	06 81 64 27 36		
 Annick THEUNISSEN 	Magnétiseuse	04 50 02 84 48		

COMMERCES DE PROXIMITÉ			
CHEF-LIEU			
• Le Bistrot des Bornes	Café - Restaurant	04 50 19 03 30	
• Le Fournil de Menthonay	Boulangerie Pâtisserie artisanale	04 50 09 39 98	
 Groupama 	Assurances	09 74 50 34 19	
ROUTE DE LA ROCHE			
• L'Auberge des Bornes	Restaurant	04 50 77 18 61	
• Le Garage des Bornes	Renault	04 50 68 11 53	
ROUTE DE LA RIPPAZ			
• Chef d'Oeuvre	Traiteur	06 61 09 76 42	
CHEMIN DE LA CÔTE			
• La Ferme de Bornette	Produits du terroir	04 50 77 34 61	

AGRICULTURE

PRODUCTION LAITIÈRE

- GAEC de Bornavin (DURET)
- GAEC de Bornette (CHAMOT)
- GAEC La Brisée (DUBOUCHET)
- Dominique CARRIER
- Gérald BAUD
- Michel TROTTET

PRODUCTION BOVINE

- Hervé DEMOLIS
- Chantal JACQUEMOUD

PRODUCTION OVINE

• Pierre DEMOLIS

PRODUCTION PORCINE

• GAEC de Bornette (CHAMOT)

ACTIVITÉS TOURISTIQUES

- Chambres d'hôtes La Bergerie Marie-Claude CHANTIER
 06 60 43 67 83
- Gîtes « Les Gentils Passages »
 Luc Claux
 04 50 68 05 16

A RTISANAT

AGENCEMENT, MENUISERIE, ÉBÉNISTERIE Pascal BOSSEZ Thierry TISSOT CHARPENTE, ZINGUERIE Hervé DEMOLIS Pierre DEMOLIS Alexis JEANNINGROS Arnaud MALASSENET Kévin SUBLET ELECTRICITÉ Cédric JACQUEMOUD	06 15 23 65 52 06 63 91 71 71 06 63 96 33 25 04 50 68 41 13 06 42 03 35 91 06 45 34 90 21 06 50 45 53 16	FERRONNERIE Olivier HALDIN MÉCANIQUE AUTO Sébastien CHAMOT 04 50 68 11 53 PAYSAGISTE, ENTRETIEN ESPACES VERTS Jean-Michel BRAND Brand Paysages Eric CARON Cadre Vert Environnement PEINTURE Annie MERLIN PNEUS AUTO Benoit CHAMOT TRAVAUX PUBLICS ET ASSAINISSEMENT	06 58 81 32 85 04 50 68 46 66 06 63 30 14 50 06 75 79 20 97 06 66 92 38 20
		• Claude MOUTHON	06 14 53 15 57

Nouvelles modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI)

Depuis le 21 mars 2017, les demandes de carte nationale d'identité peuvent être effectuées dans toutes les mairies de Haute-Savoie équipées de stations biométriques.



COMMUNES HABILITÉES

Pour déposer votre dossier de demande de carte nationale d'identité ou de passeport biométrique à la mairie de Cruseilles, vous devez prendre rendez-vous en appelant le Bureau des titres sécurisés au 04 50 66 76 40.

Compte-tenu de la sucharge de travail, les délais peuvent être allongés. Pensez à anticiper vos démarches.

Le formulaire de demande de carte d'identité peut toujours être demandé à la mairie de Menthonnex-en-Bornes qui peut vous aider pour les démarches.

INFOS SUR:

- www.menthonnex-en-bornes.fr/vie-pratique/demarchesadministratives/carte-nationale-didentite
- www.cruseilles.fr/demarches-administratives/ papiers-didentite

NOUVEAUX HABITANTS

Lorsque vous arrivez à Menthonnex, merci de vous présenter en mairie muni de votre livret de famille afin que nous puissions enregistrer votre famille dans le cadre des prévisions des effectifs scolaires, périscolaires, etc.

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une carte d'identité ou d'un passeport mais aussi d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

ATTENTION CECI EST VALABLE ÉGALEMENT POUR LES MINEURS SE RENDANT EN SUISSE, INCLUS LES ÉTUDIANTS SE RENDANT EN SUISSE POUR LEURS ÉTUDES

Certains pays dont la Suisse réclament également une preuve que l'autre parent autorise le voyage dans le cas où un mineur se trouve avec un seul de ses deux parents.

Infos sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Le Canton de Genève reverse une partie de l'imposition fiscale au Conseil Départemental, qui lui-même reverse une partie aux communes. Ces fonds permettent de financer les travaux d'investissement de notre village!

En vous signalant en mairie, vous permettez à votre commune de percevoir la somme qui lui est due et de mener à bien de nombreux projets, dans l'intérêt de tous.

Nous vous invitons à procéder à la mise à jour de votre domicile sur votre permis de travail auprès de l'Office Fédéral de la Population. Voici le lien pour le formulaire de changement d'adresse pour frontaliers, à envoyer à l'Office Fédéral de la Population, dans les 14 jours suivant le changement de domicile : www.ge.ch/population/nos-formulaires.

Si vous êtes binational ou de nationalité suisse, vous devez nous transmettre votre date de naissance, ainsi que les coordonnées de votre employeur. Vous pouvez nous donner ces informations par mail (accueil@menthonnex-en-bornes.fr) ou les déposer dans notre boite aux lettres.



Vos droits et vos démarches

Formation - social - papiers - logement travail - justice - famille

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement pour la journée d'appel de préparation à la défense est obligatoire si vous êtes de nationalité française ou que vous venez de l'acquérir avant l'âge de 25 ans. Les jeunes doivent se présenter en mairie munis du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à la date où ils atteignent 16 ans. Le recensement est nécessaire pour toute inscription aux examens et concours officiels.



Au volant dès 15 ans

Dorénavant, nos jeunes peuvent débuter l'apprentissage de la conduite dès 15 ans au lieu des 16 ans auparavant. Ainsi, ils peuvent passer leur permis de conduire dès leurs 17 ans et demi et conduire officiellement dès le jour de la majorité.



Sur cette période allant de un à trois ans, ils devront ainsi parcourir 3 000 km, se rendre à trois rendez-vous pédagogiques dans leur auto-école et réussir l'examen du code bien sûr.

L'accompagnateur, quand à lui, doit être titulaire du permis de conduire depuis au moins cinq ans.

La conduite accompagnée, c'est augmenter sa chance de réussite à l'examen (74% contre 55% via la filière classique).

C'est aussi réduire le coût du permis de conduire et diminuer ses risques d'accident!



MÉDIATION

La mairie est de plus en plus saisie pour des conflits de voisinage... Signe de l'évolution de notre société ou malgré la profusion des moyens de communication, nous avons de plus en plus de mal à nous parler.

Il est rappelé que le maire n'est pas un juge de paix et qu'il convient en cas de litige d'ordre privé de faire appel par exemple à la

Maison Transfrontalière de Justice et du Droit

26 avenue de Genève, St Julien en Genevois



6 04 50 74 86 86

Un accueil gratuit et anonyme est garanti.

DÉCLARATION DE RUCHES



En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

x assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr



01 49 55 82 22

VIE PRATIQUE

CAMBRIOLAGES

Suite à une recrudescence de cambriolages, nous vous invitons à être vigilants et à ne pas hésiter à prévenir la gendarmerie de tous comportements suspects et à en informer également la mairie :

5 04 50 68 41 68

accueil@menthonnex-en-bornes.fr

Les contacts de la gendarmerie de Cruseilles sont :

o4 50 44 10 08 et bien sûr le 17

cob.cruseilles@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Comptant sur votre vigileance.

BRUIT

Arrêté municipal n° 09/2010 limitant les bruits et les atteintes à la santé et au respect des personnes

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, outils de percussions... sont interdits tous les jours de 20h à 8h ainsi que le dimanche et les jours fériés toute la journée.

VANDALISME

Nous assistons ces dernières années à une augmentation du vandalisme et des détériorations immobilières.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous constatez des dégradations sur le mobilier urbain.

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

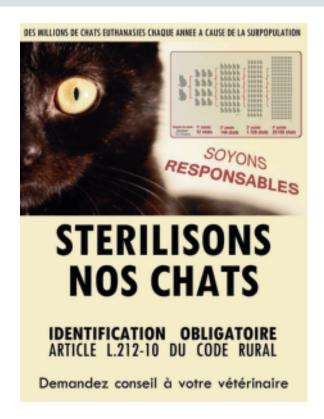


Le Conseil Municipal s'est prononcé pour la mise en œuvre de mesures d'économie de fonctionnement de l'éclairage public en privilégiant le remplacement progressif des luminaires par des lampes LED et par l'extinction de l'éclairage public de

minuit à 5 heures du matin, dans la plupart des hameaux. La mise en place d'horloges astronomiques sera assurée progressivement lors des travaux réalisés par le SYANE et par l'entreprise Jacquemoud, chargée de la maintenance du réseau.

En plus des économies de fonctionnement, cette mesure devrait avoir un impact positif sur la faune nocturne.

DIVAGATION DES CHATS ET CHIENS



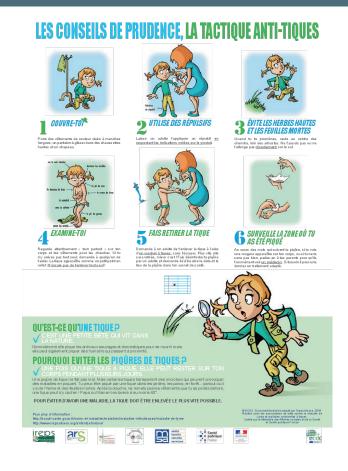
La divagation des animaux, et principalement des chats, est un souci sur le territoire communal. Souci d'ordre sanitaire (prolifération des maladies) mais également de sécurité (ceux-ci peuvent causer des accidents, de la route entre autres).

Nous demandons donc aux propriétaires <u>de tenir et entretenir leurs animaux</u>, <u>chiens et chats</u>. Il appartient à chacun de stériliser et faire identifier ses animaux le cas échéant.

Pour rappel, l'identification est obligatoire (article L212.10 du code rural). La municipalité a signé un accord avec la SPA de Marlioz à qui vous pouvez signaler les animaux errants. Les animaux errants sont donc SYSTEMATIQUEMENT signalés à cette SPA qui vient les récupérer. Les propriétaires s'acquittent ensuite des frais ou amendes prévues afin de les reprendre.

Pour rappel, un couple de chats, au bout de quatre ans, représente potentiellement 20 736 chatons!





Au service des collectivités et des industriels depuis 70 ans

Nous adaptons notre savoir-faire en génie civil et travaux publics en fonction de l'activité des sites en exploitation dans le respect de la sécurité, des contraintes et des exigences spécifiques.





Avenue des îles prolongée 74000 ANNECY 04.50.57.11.56 – societe@ceccon-freres.fr



CRUSEILLES • ANNEMASSE ANNECY • THONON



- Fioul
- Charbons
- Carburants
- Lubrifiants
- Gaz

04 50 44 10 43

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Camille THERIEN	01/01/2016
• Bali RAJAWAT	24/01/2016
• Louise CHÂBLE	30/01/2016
Robin LAMAUD	08/02/2016
• Gabin JACQUEMOUD	06/03/2016
• Johan HILAIRE	29/03/2016
• Thélio FALCONNET	03/04/2016
• Valentin GROS	12/04/2016
Lilia Falconnet	28/05/2016
• Gabin TORRES	18/07/2016
• Maria Bancelin WEISS	24/07/2016
• Loup VILLAR	26/07/2016
• Enes DARKULIC	09/08/2016

Virgile GUIOL	30/08/2016
• Emma BEVILLARD RIBEIRO	13/09/2016
• Lucy LECLERE	17/12/2016
Emmy CAVALIER	21/12/2016
• Théodore BOISSEAU	05/01/2017
• Iris GENSOU	10/03/2017
• Côme JACQUEMOUD	10/04/2017
• Erine DELIEGE	16/04/2017
• Louane VINDRET	12/06/2017
• Maé SALLET	15/06/2017
• Seppi SCHAFFAR	09/07/2017
• Jules BATAILLER	27/07/2017

MARIAGES





DÉCÈS

• Yvan DURET	81 ans	10/04/2016
• Robert HENRY	85 ans	05/07/2016
 Georges DEMOLIS 	65 ans	22/08/2016
• Paulette ZERBOLA	91 ans	20/07/2016
 Madeleine JAPPEL 	81 ans	21/07/2016
• Jean FONTAINE	87 ans	07/02/2017
• Julie BONIER	98 ans	29/03/2017
• Henri CHOVELON	93 ans	21/04/2017
• Michel BOCHET	81 ans	09/06/2017
• Yvette SAULNIER	81 ans	03/07/2017
• André DURET	85 ans	07/07/2017
• Lucie CHAMOT	89 ans	30/07/2017

URGENCES

SAMU 15

POLICE OU GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

APPEL D'URGENCE EUROPÉEN 112

• Gendarmerie de Cruseilles 04 50 44 10 08 cob.cruseilles@gendarmerie.interieur.gouv.fr

• Centre antipoison de Lyon 04 72 11 69 11

Hôpitaux

• Centre Hospitalier d'Annecy 04 50 63 63 63

• Centre Hospitalier Alpes léman 04 50 82 20 00

• Hôpital de St Julien en Genevois 04 50 49 65 65

Pharmacie de garde 3237

34ct la mn + coût communication depuis un mobile.

En indiquant votre code postal, ce service vous indiquera la pharmacie de garde sur votre secteur.

SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

• École de Menthonnex-en-Bornes 04 50 68 05 62

ce.0740202T@ac-grenoble.fr

• École de cole de Villy-le-Bouveret 04 50 68 08 91

ce.0740206X@ac-grenoble.fr

• Cantine et garderie périscolaire 04 50 51 61 68

Horaires de la garderie : le matin de 7H30 A 8H30

le soir de 16H30 A 18H30

• Collège Louis Armand 04 50 44 10 78

• Transports scolaires (CCPC) 04 50 08 16 04

• Centre de loisirs des Bornes 04 50 45 70 85

x centredeloisirsdesbornes@orange.fr

Administrations - Services publics

Préfecture d'Annecy	04 50 33 60 00
Sous-préfecture de St Julien	04 50 35 13 13
• Trésorerie de Cruseilles	04 50 44 10 51
• CTD de St Julien (routes départementales)	04 50 49 20 24
• DDT - Unité territoriale	04 50 33 78 00
• Poste	04 50 44 17 49
Pôle Emploi (numéro unique)	39 49
Déchetterie de Cruseilles	04 50 32 16 30
ERDF (accueil dépannage)	0810.333.074

SANTÉ

• Cabinet de soins infirmiers (Cruseilles) 04 50 44 10 62

• ADMR (Soins - SSIAD) 04 50 44 05 24

• ADMR (Aide à domicile) 04 50 44 09 45

SOCIAL

Pôle Médico Social

• 87 route d'Annecy – 74350 Cruseilles 04 50 33 23 89

Assistantes sociales

Rendez-vous possibles avec les assistantes sociales.

• Médecin PMI

Médecin tous les jeudis après-midi sur RDV. Pédiatre le 1er mercredi matin du mois sur RDV.

• Puéricultrices

Sans rendez-vous le jeudi de 9h00 à 11h30. Il est recommandé d'appeler avant de se présenter.

• Sage-femme 04 50 33 20 04

• La Maison de la Petite Enfance :

Relais Assistantes Maternelles 04 50 32 38 78

126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles

• Brin de Malice 04 50 64 02 53

(Crèche / Halte Garderie)

126 avenue des Ebeaux - 74350 Cruseilles

• ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) 04 50 44 09 45

• SSIAD (Service de soins à domicile) 04 50 44 05 24

• Mission Locale Jeune 04 50 49 43 88

26 avenue de Genève - 74160 Saint Julien en Genevois

Cruseilles:

Renseignements à la mairie 04 50 32 10 33

Permanence:

140 rue des Prés Longs - 74350 Cruseilles

Mme BERTHOUD, jeudi 8h30-11h30 04 50 27 89 57

CULTURE - LOISIRS

• Bibliothèque	04 50 44 22 85
• Centre nautique de Cruseilles	04 50 44 12 68
• Ecole de musique	04 50 44 09 03
Office de tourisme	04 50 27 70 96





Assurances

Placements

Banque

Menthonnex-en-Bornes

Catherine Villar

09 74 50 34 19

cvillar@groupama-ra.fr

Ouvert mardi, jeudi, vendredi et samedi



MERLIN Annie

Peintre en bâtiment merlin.annie@live.fr

319 route de chez Péguin 74350 Menthonnex en Bornes









Ch. de la Côte - Menthonnex-en-Bornes

- Voiture
- Utilitaire
- Quad
- Agricole

Pneus & Entretien véhicule



ELECTRICITE GENERALE MAINTENANCE INDUSTRIELLE ECLAIRAGE PUBLIC

SARL JACQUEMOUD

286 Rte Des Petits Pierres 74350 Menthonnex en Bornes Tel: 04 50 68 03 02 / fax: 04 50 68 06 61

cedric.jacquemoud@orange.fr

Uniquement sur RDV - Disponible 7J/7 - Soirs et week-ends

06 66 92 38 20

benoitpneus@hotmail.com





De l'impossible au rêve...

Coaching - Consultations Conférences - Formations Mentalisme - Hypnose - PNL

www.raymiphenix.com

+33 (0)6 81 64 27 36

Impasse du Biollay

taxi.cruseilles2@orange.fr

74350 CRUSEILLES

06 40 34 28

DASSIN Alain

LAVOREL MICHEL & FILS

TAXI CRUSEILLES

Jour/nuit - Toutes distances

Chauffage toutes énergies Sanitaire - Ventilation www.lavorel74.com

+33 450 44 11 72 info@lavorel74.net 74350 Cruseilles



Nady Fleurs 94. Grande Rue 74350 Cruseilles Tél./Fax: 04 50 44 21 22 www.nady-fleurs.com

TOUS DEPANNAGES ELECTROMENAGERS - CRUSEILLES -

Vente et Après-vente - Antenne TV



Bernard DESBIOLLES

Les Follats 04 50 44 27 19 94, Grande Rue 04 50 44 21 22





TOUT FAIRE

MATERIAUX

Tél 04 50 44 11 08 Fax 04 50 44 25 34

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

SAS JEAN REVILLARD 511 RTE DES DRONIERES 74350 CRUSEILLES jean.revillard@wanadoo.fr

INFOS PRATIQUES - NUMÉROS UTILES

CONTACTS MAIRIE



SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Martine Brand

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00

a 04 50 68 41 68 - Fax : 04 50 68 27 35

x accueil@menthonnex-en-bornes.fr

www.menthonnex-en-bornes.fr

LE MAIRE

Guy Démolis

66 68 39 12 73

Est en principe disponible en mairie tous les matins, du lundi au samedi (de préférence sur rdv).

LES ADIOINTS

06 62 71 40 31 Bernard Saillant

Ecole, cantine, garderie

1 06 74 89 28 39 Sébastien Paccard

Urbanisme et assainissement

1 06 65 47 84 76 Serge Chamot

Voirie, réseaux, déneigement

6 06 67 91 12 25 Olivier Chamot

Gestion du patrimoine et des bâtiments communaux

RÉSERVATION DES SALLES MUNICIPALES

Auprès de l'adjoint en charge des bâtiments :

06 67 91 12 25 M. Olivier Chamot

RÉSERVATION DE TABLES ET BANCS

Auprès d'Emmanuel TISSOT, conseiller municipal:

6 06 81 16 31 31

MENTHONNEX SUR FACEBOOK

Vous pouvez accéder directement à la page Facebook de Menthonnex depuis www.menthonnex-en-bornes.fr



en haut à droite ou faccueil sur la page d'accueil



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Bureaux de la CCPC 04 50 08 16 16 route du Suet - BP 35 - Cruseilles

EX ccpc@ccpaysdecruseilles.org www.ccpaysdecruseilles.org

 Service Ordures ménagères 04 50 08 16 18

 Service Assainissement 04 50 08 16 17 Service Bâtiments 04 50 08 16 19

 Service des Eaux 04 50 44 23 67

06 25 90 68 65 N° astreinte (en cas d'urgence) Transports scolaires 04 50 08 16 04

04 50 08 16 16 • Architecte consultant (Tél.CCPC)

Permanence sur R.V. (gratuit): 1er et 3e mercredi matin du mois

04 50 44 10 14 Presbytère Cruseilles

DÉCHETTERIE DE CRUSEILLES

Route des Moulins, 74350 CRUSEILLES **6** 04 50 32 16 30

HORAIRES D'OUVERTURE

Du 1er avril au 31 octobre

Jours	MATIN	Après-midi
Lundi	Fermé	15h00 - 18h30
Mardi au vendredi	Fermé	13h30 - 18h30
Samedi	Non stop de 8h30 à 18h30	

Du 1er novembre au 31 mars

Jours	MATIN	Après-midi
Lundi	Fermé	15h00 - 18h00
Mardi au vendredi	Fermé	13h30 - 18h00
Samedi	Non stop de 8h30 à 18h00	

Une benne à cartons disponible **7/7 jours et 24/24 heures**